



Nos réf. : CAB/AG/JM/093

Maisons-Laffitte, le 5 mars 2024

*Très Sincère*

Madame, Monsieur,

Le dimanche 3 mars dernier, nous avons frôlé la catastrophe dans le Parc de Maisons-Laffitte.

Vers quinze heures, un chêne d'une copropriété est tombé subitement, brisant la barrière de la résidence, emportant avec lui des câbles d'électricité et s'affaissant sur la voie publique. Par chance, personne, aucun véhicule, aucun piéton, au moment de la chute de l'arbre, ne passait sur la voie publique. ENEDIS a mis huit heures à rétablir l'électricité, qui est revenue vers vingt-deux-heures.

Au moment de la chute du chêne, il n'y avait pas de vent ; l'arbre est tombé car il était visiblement en fin de vie.

En conséquence, j'appelle instamment tous les propriétaires qui auraient des arbres dans leur copropriété à faire vérifier leur état sanitaire, pour éviter des incidents qui pourraient être mortels.

Je vous remercie vivement de l'attention que vous voudrez bien porter à cette mise en garde.

Je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de *mes sentiments très cordiaux*

Jacques MYARD,  
Maire

Membre honoraire du Parlement

